

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Programme PADSEL-NOA contribue au développement de la filière de la Figue de Barbarie au niveau des Wilayas d'Aïn Defla et de Chlef

Le Programme d'Appui au Développement Local Durable et aux Actions Sociales du Nord-Ouest de l'Algérie (PADSEL-NOA) vise à contribuer à la réduction des disparités sociales et économiques, grâce au développement intégré et durable des six wilayas pilotes, à savoir : Aïn Defla, Chlef, Médéa, Saïda, Tiaret et Tissemsilt. Ce programme est conjointement financé par l'Union Européenne et l'Algérie, qui est représentée par le Ministère de la Solidarité Nationale, la Famille et la Condition Féminine à travers son Agence de Développement Social (ADS).

Dans ce cadre, le programme a organisé deux sessions de formations (culture/valorisation) au profit de 16 jeunes sans-emploi dans la commune de Belaas, Wilaya d'Aïn Defla et de 16 femmes rurales de la commune de Zeboudja, Wilaya de Chlef.

Ces activités ont été animées par Mme Nadira Oulebsir (à Aïn Defla) et Mme Nabila Benarbia (à Chlef), expertes formatrices avec l'encadrement et la coordination de Mme Morgiane Hamdaoui, Experte du Programme.

A travers ces actions il a été question de former séparément les deux groupes bénéficiaires à l'optimisation de la plantation de la figue de barbarie, aux bonnes pratiques de récoltes des fruits en vue de leur commercialisation sous conditionnement.

Également, les deux groupes ont appris selon leurs profils les notions de valorisation de ce produit à fort potentiel, à savoir, la préparation des graines pour l'extraction de l'huile, la production du jus et du sirop de fruit, ainsi que la production du fourrage de cactus à base des raquettes de cactus. Ces jeunes ont également été formés à la mise en place d'une pépinière de cactus et aux services agricoles inhérents à la culture du figuier de barbarie (taille, travail du sol, plantation, ...)

A l'issue de ces sessions de formation les groupes bénéficiaires se sont engagés dans un processus de création d'associations et/ou coopératives locales de production et de valorisation du figuier de barbarie. Ces derniers, bénéficient de l'engagement des partenaires institutionnels locaux, notamment les APC de Belaas et de Zeboudja, les conservations des forêts, ainsi que l'agence du micro-crédit ANGEM.

Il y a lieu de noter que la figue de barbarie a été reconnue comme filière agricole fin 2018 conformément à l'arrêté du 15 novembre 2018 complétant l'arrêté du 5 avril 2015 fixant la liste des filières agricoles.

Voir les photos des sessions d'Aïn Defla et de Chlef sur le dossier partagé (Dossier TdR031 Figuier de Barbarie) : <https://bit.ly/PhotosPADSEL-NOA>

Lien activité : <https://www.padselnoa.org/activites-ataltdr31>

Réda Allal

Expert Principal, Chef d'Equipe

ATA Locale, PADSEL-NOA

www.padselnoa.org